

Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 26-05-2020

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Poules (poulettes) et pigeons.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les poulettes :

- immunisation active contre la maladie de Newcastle, en rappel des vaccins vivants de la maladie de Newcastle.

Chez les pigeons :

- immunisation active des pigeons afin de réduire la mortalité et les signes cliniques due à la maladie de Newcastle.

Mise en place de l'immunité : 13 jours.

Durée d'immunité : non établie.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voie intramusculaire.

Posologie

Toutes cibles :

Chez les poulettes

1 dose de 0,3 mL par voie intramusculaire 2 à 4 semaines avant l'entrée en ponte.

Chez les pigeons

À partir de l'âge de 6 semaines, 2 doses de 0,3 mL par voie intramusculaire à 3 semaines d'intervalle.

Respecter les conditions habituelles d'asepsie.

Agiter avant emploi.

Ne pas utiliser de seringue avec piston en élastomère à base de caoutchouc naturel ou de dérivés du butyle.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Une dose de 0,3 mL contient :

- Substance active :

Virus inactivé de la maladie de Newcastle souche Ulster ? 50 DP₅₀*

- Excipients :

Thiomersal 0,015 mg

Huile de paraffine 170,000 à 186,000 mg

* DP

Principes actifs / Molécule

Virus inactivé de la Maladie de Newcastle,Thiomersal,Huile de Paraffine

Forme pharmaceutique

Emulsion

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Vaccin.

Délivrance soumise à ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.

Les vaccins contre la maladie de Newcastle figurent à la liste dérogatoire prévue au deuxième alinéa de l'article L. 5143-6 du code de la santé publique pour la production avicole, volailles et oiseaux (rubrique produits biologiques).

Temps d'attente

Toutes cibles :

Zéro jour.

Propriétés

Propriétés pharmacologiques

Immunisation active contre la maladie de Newcastle.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Aucune.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

Aucune.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

L'injection d'une dose de vaccin n'entraîne pas de réaction locale palpable au site d'injection. Toutefois, au niveau histologique, des réactions inflammatoires peuvent être observées.

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Ne vacciner que des animaux en bonne santé.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

À l'attention de l'utilisateur

L'injection accidentelle de ce vaccin chez l'homme est susceptible d'engendrer des réactions inflammatoires locales intenses, principalement lors d'injection sous pression au niveau du doigt et/ou des articulations de la main (la gravité et l'évolution des lésions dépend principalement du site de l'injection accidentelle).

En cas d'injection accidentelle, une consultation médicale s'impose.

À l'attention du médecin traitant

Ce produit contient de l'huile minérale. Même si la quantité de produit injecté est faible, l'injection accidentelle de ce produit contenant de l'huile peut entraîner un œdème important, qui peut, par exemple, aboutir à une ischémie

nécrosante et à la perte d'un doigt.

Un examen chirurgical approfondi et rapide est requis et peut nécessiter la réalisation d'une incision précoce et d'une irrigation du site d'injection, spécialement quand la pulpe du doigt ou un tendon sont impliqués.

Autres précautions

Aucune.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte

Ne pas utiliser dans les 2 semaines avant le début de la ponte et pendant la ponte.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

Aucun effet indésirable autre que ceux mentionnés à la rubrique "Effets indésirables" n'a été constaté après administration d'une double dose de vaccin.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Aucune information n'est disponible sur l'innocuité et l'efficacité de l'association de ce vaccin avec un autre médicament vétérinaire. Par conséquent, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

Incompatibilités

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments.

Conservation

Durée de conservation

2 ans.

Après ouverture : utiliser immédiatement le vaccin.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Conserver et transporter à une température comprise entre +2°C et +8°C.

Conserver à l'abri de la lumière.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

BOEHRINGER INGELHEIM ANIMAL HEALTH FRANCE

29 avenue Tony Garnier

F-69007 LYON

Classification ATC Vet

- QI01AA02

- QI01EA01

Laboratoire



BOEHRINGER INGELHEIM ANIMAL
HEALTH FRANCE SCS

29 avenue Tony Garnier

69007 LYON

Pour une réclamation qualité : defautqu

Med'Vet

alite@boehringer-ingenelheim.com
Pour une information de
Pharmacovigilance : AHVOICEMAIL496
7.FR@boehringer-ingenelheim.com
<https://www.boehringer-ingenelheim.fr>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/1589217 7/1981

Date de première autorisation

1981-03-10

Présentation et quantité

IMOPEST[®] Boîte de 10 flacons de 1000 doses (300 mL)

Code GTIN : 03661103002314